

Bureau de la métropole du 29 septembre 2017

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

Date de convocation
15 septembre 2017

Conseillers en exercice
39

Président : M. François CUILLANDRE

Le Bureau de Brest métropole s'est réuni le vendredi 29 septembre 2017 à 10 heures, sous la Présidence de M. François CUILLANDRE , Président.

ETAIENT PRESENTS :

M. F. CUILLANDRE , Président, M. A. MASSON, M. Y. NEDELEC, Mme B. ABIVEN, M. M. GOURTAY, M. T. FAYRET, M. J-L. POLARD, M. P. OGOR, M. F. GROSJEAN, M. E. GUELLEC, Mme F. BONNARD-LE FLOC'H, M D. CAP, M. M. COATANEA, Mme R. FILIPE, M. A. GOURVIL, M. F. JACOB, Mme I. MELSCOET, M. R. PICHON, Mme T. QUIGUER, Vice-Présidents.

Mme C. BRUBAN, Mme N. CHALINE, Mme N. COLLOVATI, M. D. FERELLOC, Mme P. HENAFF, M. R. JESTIN, Mme S. JESTIN, Mme B. MALGORN, Mme M-A. RIOT, M. B. RIOUAL, Conseillers.

M. S. ROUDAUT , Vice-Présidents.

M. B. SIFANTUS, Conseillers.

Mme G. ABILY, Conseillère déléguée.

ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. P. KARLESKIND, Vice-Présidents.

, Mme I. GUERIN, M. R. HERVE, M. R. SALAMI, M. R. SARRABEZOLLES, Conseillers.

M. P. APPERE, M. F. PELLICANO, Conseillers délégués.

B 2017-09-209 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Sea Tech week 2018 - Organisation de la 11ème Semaine internationale des sciences et technologies de la mer du 8 au 12 octobre 2018. Approbation du plan de financement et demandes de subventions.

Le rapporteur, M. Michel GOURTAY
donne lecture du rapport suivant

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Sea Tech week 2018 - Organisation de la 11^{ème} Semaine internationale des sciences et technologies de la mer du 8 au 12 octobre 2018. Approbation du plan de financement et demandes de subventions.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Brest métropole et ses partenaires projettent l'organisation de la 11^{ème} édition de la Sea Tech Week du 8 au 12 octobre 2018. L'ambition de cette édition est, à nouveau, de favoriser et de faire connaître à l'extérieur, avec un rayonnement national et international, les potentialités de l'agglomération brestoise et de la Bretagne dans le domaine des sciences et technologies de la mer.

La maîtrise d'ouvrage générale de l'événement sera assurée par Brest métropole qui conclura des partenariats sous forme de conventions avec chaque organisateur de conférence, en veillant à la cohérence de l'ensemble. Brest métropole prendra en charge la location des espaces, la communication et la promotion générale de l'événement, la gestion des inscriptions, le réceptif (cocktail d'accueil, soirée de gala) et autres dépenses diverses, notamment les frais de déplacement et d'hébergement des personnalités invitées.

2018 verra la mise en œuvre d'un nouveau modèle économique pour la Sea Tech Week. Les conférences et workshops organisés habituellement par chaque partenaire s'intégreront désormais dans un programme global. La gestion centralisée des inscriptions et de l'ensemble de la logistique de l'évènement par Brest métropole sera compensée par une participation financière des organisateurs de conférences pour l'accès aux salles et aux prestations, versée directement à la métropole.

En parallèle, l'accès à la Sea Tech Week deviendra payant pour l'ensemble des participants, avec mise en place de tarifs réduits pour les partenaires et les étudiants. La tarification actuellement envisagée s'échelonne de 10 € TTC pour les étudiants à 300 € TTC pour une participation plein tarif à l'ensemble de l'évènement. La grille tarifaire est actuellement en cours de finalisation avec les partenaires.

Le nouveau modèle doit permettre de faciliter le travail des partenaires (toutes les prestations seront comprises dans la location des espaces) et l'accès pour les congressistes (programme et tarifs unifiés).

Il devrait par ailleurs permettre de dégager des recettes supplémentaires qui seront affectées à une communication plus poussée et à l'invitation de personnalités, notamment internationales, avec le souhait de renforcer le rayonnement de l'évènement à l'étranger.

La Sea Tech Week 2018 se déroulera au Centre de Congrès Le Quartz, dont l'offre en un même lieu de salles de conférences et des espaces d'accueil de salons professionnels, permet d'accueillir à Brest une manifestation de cette taille.

Le budget prévisionnel de l'opération porté par la métropole est le suivant :

DEPENSES POUR BREST METROPOLE		€TTC	RECETTES POUR BREST METROPOLE		€TTC
Facturation services Quartz (dont inscriptions et pauses-café)	122 000 €		Inscriptions congressistes (500 participants payants estimés)	92 500 €	
Interprétariat	15 000 €		Recettes organisateurs de conférences	20 000 €	
Communication et presse	40 000 €		Recettes salon professionnel	42 000 €	
Réception (cocktail et soirée de gala)	25 000 €		Subvention FEDER	50 000 €	
RH JRP (2017 et 2018)	50 000 €		Subvention Région	45 000 €	
Livret de conférence	8 000 €		Sponsors	5 000 €	
Déplacement/hébergement d'intervenants	19 500 €		Part d'autofinancement de Brest métropole	25 000 €	
BUDGET TOTAL	279 500 €		BUDGET TOTAL	279 500 €	
Participations en nature			Participations en nature		
Brest métropole - valorisation RH (2017+2018)	40 000 €		Brest métropole - valorisation RH (2017+2018)	40 000 €	
TOTAL avec valorisation RH	319 500 €		TOTAL avec valorisation RH	319 500 €	

En raison du nouveau modèle économique de l'évènement, le volume financier total de l'évènement est plus important que pour l'édition 2016 (181 000€), mais la part d'autofinancement de la métropole reste stable (21 000€ en 2016/ 25 000 prévus en 2018).

Comme en 2016, s'ajoutera à cet autofinancement environ 40 000 € de valorisation de frais de personnels de la métropole, contribuant directement à l'organisation de la Sea Tech Week, en amont et lors de l'évènement. L'ensemble des fonds investis (25 000€ + 40 000€) respectent ainsi le critère de 20% de fonds propres de la métropole, requis par les financeurs (Région, FEDER).

Des financements sont en effet sollicités auprès de la Région Bretagne (45 000 €), du FEDER (50 000 €), et de la Caisse des Dépôts (5 000 €), correspondant aux montants obtenus pour l'édition 2016.

Les recettes de l'évènement sont complétées par 92 500 € de recettes d'inscription des congressistes (estimation de 500 participants payants, sur un évènement qui a accueilli 1000 à 1200 personnes pendant ses éditions précédentes), 20 000€ de participation des organisateurs de conférences et 42 000 € de recettes sur le salon professionnels (montants équivalents à ceux de l'édition 2016).

DELIBERATION

En conséquence, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver ces dispositions, d'autoriser le Président ou son représentant, à solliciter les subventions attendues, et à entreprendre toute action et signer tout document permettant la mise en œuvre de cette décision.

Avis commissions :

Avis de la Commission Attractivité, Développement Economique et Emploi : FAVORABLE A L'UNANIMITE

Décision du Bureau de la métropole :

ADOPTÉ A L'UNANIMITE